

Le docteur Lepiat a ramené les blessures de Vande...
M. le docteur Lepiat a ramené les blessures de Vande...

TOURCOING

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING
Election du dimanche 2 décembre 1900

Aux fonctions de Juge pour deux ans:
M. DERVAUX, Eugène
Ancien Juge.
Aux fonctions de Juges Suppléants pour deux ans:
M. FLIPO, Pierre
Juge Suppléant sortant d'exercice.
M. TIBERGHEN-TOULEMONDE, Paul
Industriel.

La catastrophe des magasins Lorthiois à Tourcoing.
Le 15 mars dernier un des magasins du péage de M. Lorthiois, à Tourcoing, s'effondrait faisant trois victimes.

REUNIONS DE COMMISSIONS.
La commission intercommunale de l'Esperance se réunira demain jeudi 29 novembre à 2 heures et demie à la mairie de Tourcoing pour examiner les questions qui figurent à l'ordre du jour suivant: Convention Delattre; participation de l'Etat dans les dépenses; résolution à soumettre aux conseils municipaux; aliénation d'un excédent de terrain provenant de l'Esperance pour l'amélioration du lit de l'Esperance. Rectification de l'Esperance entre le siphon numéro 2 et la Frontière.

La commission existe des Eaux se réunira le même jour, à la même heure, pour statuer sur les questions suivantes: Reouvrement des radiers des deux étages et modification de l'escalier du réservoir du mont des Bonnets. Réclamation de M. Becquet de Marchiennes. Comptes administratifs et de gestion de l'exercice 1899. Budget supplémentaire de 1900. Budget primitif de 1901. Renouvellement d'adjudications et de marchés. Affaires diverses.

SOMINATION ECCLESIASTIQUE.
M. De Lannoy, vicaire à Tourcoing (Saint-Christophe), est transféré à Lille (Saint-André).

DANS LES POSTES.
M. Proth, commis des postes à Paris, est nommé commis à Tourcoing.

Toujours les cambrioleurs.
Tentative infructueuse sur un coffre-fort.
Malgré la surveillance exercée par la police, les rôdeurs de nuit continuent la série de leurs méfaits: ils signalent encore leur présence, dans la nuit de mardi et mercredi, dans la rue d'Honnin où ils avaient pris pour théâtre de leurs exploits, soit à proximité de la gare, soit, toute la nuit, s'efforçant de manœuvrer: voilà qui prouve avec quelle audace ils opèrent parfois.

Quoiqu'il en soit des cambrioleurs se sont introduits dans les magasins de charbon de M. Dupire-Dupont, après s'être munis d'un crié et d'un marteau pour ouvrir le coffre-fort. Ils ont tenté d'ouvrir le coffre-fort et se sont attaqués au coffre-fort en essayant de défoncer la porte. Mais ils n'arriveront qu'à tordre la plaque de fer, la serrure résista et les malfaiteurs en furent pour leur vaine tentative. D'ailleurs le coffre-fort ne renfermait pas de sommes importantes.

Un domestique logé près des magasins, il déclare avoir été réveillé à un bruit insolite vers 2 heures du matin. Quand il voulut sortir il constata que la serrure de la porte de la chambre avait été attachée au moyen d'un corde; il dut passer une lame de couteau à travers l'intervalle de la porte pour couper cette corde et sortir de sa prison improvisée. C'est alors qu'il fut surpris par les cambrioleurs qui le conduisirent à la propriété de la maison le trouva en arrivant mercredi matin.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.
Un blessé de la filature de coton de Filpo fils aîné, rue du Château, Louis Nollot, âgé de 16 ans domicilié à Mont-aux-Loups, rue du Bois, 13, nettoyant un métier l'après-midi dans la salle de préparation, quand le chapeau de sa machine tomba et la blessa à la main droite. M. le docteur Cattou, qui a soigné la blessure, a prescrit un repos de huit jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES.
Il a été constaté, mardi, les arrivages aux halles suivantes: Moutons 222; porcs 70; oranges 125; pommes de terre 1500; oignons 100; légumes divers 15 paniers.

EN VERTU D'UN MANDAT D'ARRÊT.
Le brigadier de sûreté et le garde-champêtre Patry, ont arrêté à la frontière du rattachement, Jean-Louis Deleu, 19 ans, demeurant à Roubaix, inculpé de coups et blessures volontaires. Cette arrestation a été opérée en vertu d'un mandat d'arrêt lancé par M. Delisle, juge d'instruction.

UNE TROUVAILLE IMPORTANTE.
En revenant de Lille, par chemin de fer, M. Jules Parent, a trouvé une somme assez importante et s'est empressé de remettre entre les mains de M. le chef de gare de Tourcoing.

COURS PROFESSIONNELS.
La Fédération syndicale de l'Industrie Tourquennoise organisée aujourd'hui jeudi 29 novembre, à la maison des ouvriers rue d'Alger un cours professionnel. Le sujet qui sera traité est: Capital et collectivisme.

L'OCCASION de la fête Saint-Nicolas, le Broutteux recommande son magasin d'articles pour cadeaux, tels que: maroquineries, albums photographiques, sacs de dames, etc., statuette de Saxe, vases de Bohême et du Japon, provenance garantie, coffrets. Grand choix de fantaisie. — Prix très modérés.
A la librairie J. Watteau, 39, rue St-Jacques, Tourcoing.

UN JEUNE MENDIANT.
La police de Tourcoing a arrêté un jeune garçon de 9 ans 1/2, Arthur Errard, demeurant à Lille, rue d'Aras, 17, survenu en flagrant délit de mendicité.

LES CONTRAVENTIONS DU JOUR.
Deux contraventions ont été dressées, dans la journée de mercredi l'une pour ivresse publique et l'autre pour tapage et rassemblement.

UN CONVOI D'EXPLUSES.
Les gardiens de Tourcoing ont conduit un convoi de quatorze expulsés dont une femme.

LINSEILLES.
NOUVEAUX ESTIMONS qu'il n'y a pas lieu de répondre aux attaques personnelles dirigées contre le chef de la municipalité: ce genre de polémique ne peut que discréditer ceux qui en usent. Mais nous ne laisserons passer aucune inexactitude de faits: c'est pourquoi nous relevons le long et ennuyeux article paru dans un journal sous la rubrique « Linseilles » dimanche dernier. Il s'agit encore du crédit de 1.200 francs voté par la commune en faveur des enfants indigents. Rétablissons les faits.

Il est parfaitement exact que le crédit voté en 1898 n'a pas été employé: la raison est que ce vote avait été un peu tardif et qu'il n'avait plus été possible de procéder à l'adjudication publique des fournitures. En 1899, les 1.200 fr. inscrits au budget supplémentaire ont été leur destination. Une liste de tous les enfants appartenant aux familles nécessiteuses a été demandée indistinctement aux directeurs des écoles officielles et aux directeurs des écoles libres. Tous les enfants inscrits sur les listes ont été répartis en un bon d'une valeur de trois francs siximes, au moyen duquel ils pourraient choisir chez l'adjudicataire de la fourniture les objets leur convenant le mieux. Il faut ajouter que les élèves des écoles communales, conduits par un instituteur adjoint, ont été les premiers servis. La distribution s'est même étendue aux enfants de petits fonctionnaires tels que les douaniers.

Contrairement à ce qui a été avancé toujours par le même journal, nous n'avons pas refusé les bons, et en tous cas il serait bien extraordinaire que les refus mentionnés fussent arrivés, ainsi que le dit très importunément l'auteur de l'article, avant même que la distribution ait été commencée. Rien que ce fait prouve combien toutes ces allégations sont données non seulement de véridicité mais même de bon sens.

En ce qui concerne non seulement ce crédit de 1.200 fr. mais encore la question de l'éclairage électrique et l'acquisition du terrain d'habitation de la rue de la Médiocité, on pourra, à la lecture du compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal remettre les choses au point. Nous n'insisterons donc pas davantage.

POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE.
Une personne charitable a fait don de 3 francs au profit de l'œuvre de l'Hospice. Une omelette faite au banquet de la Société chorale « La Monnaie » a produit une somme de 7 fr. 30.

LA MENDICITE EST INTERDITE.
Mercredi, des gardiens de Tourcoing, en tournée à Mousaux, ont arrêté deux mendiants Louis Gadenne, 54 ans, ébouissier, né à Ronon et Louis Marthe, 42 ans, tisserand, né à Tourcoing.

MARCO-EN-BARCEUL.
LE RECENSEMENT DES CHEVAUX.
Il est dit dans un rapport que les chevaux, mules et ânes, mules qu'ils ont à en faire la déclaration du 1er au 31 décembre.

LE SERVICE DES TRAMWAYS.
Mercredi, le tramway à vapeur quittant Lille à midi 4, a déraillé à la porte de Gand. Ce ne fut qu'après une heure de travail que le véhicule fut remis sur les rails. Cet accident a amené des perturbations dans le service des tramways.

PHOTOGRAPHIE. 84, rue Desmours, 8
Superbes portraits 10x30 gratuits aux mariés

LILLE

LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.
Un décret vient de paraître qui remanie les descriptions du département de la Seine et de Bordeaux Versailles, Lille, Lyon, Rouen, le Havre et Marseille.

Voici les dispositions du décret qui intéressent l'arrondissement de Lille:
« La conservation des hypothèques de Lille sera divisée en deux bureaux, qui comprendront:
« Le premier bureau les huit cantons de Lille et les cantons d'Hautmont, de Seclin et la Bassée;
« Le premier bureau les huit cantons de Lille et les cantons de Lauvois, de Quosnoy-sur-Deûle, d'Armentières, de Cysoing et de Pont-à-Marcq ».

BOURSE LINIERE du 29 novembre. Lins de pays.
Toujours une grande demande sur tous les genres de lins, qui s'élevaient à « leins prix.
Lins de Hollande. Une diminution sensible est manifestée dans le chiffre de cette semaine, d'une part, par suite de la grande formation des vanteurs, d'autre part, une baisse nouvelle sur les bons genres russes à terre: d'autre part, une diminution de la région épigastrique qui n'a pas suffisamment renseigné sur les qualités et qui se traduit contre les prix demandés.

Flourines de première. Des affaires continuent à se traiter dans les quatre zones, mais les conditions ne paraissent pas avantageuses pour les acheteurs; mais les stocks diminuant de jour en jour, on prévoit un relèvement sérieux et à bref délai.

Les ventes supérieures se vendent toujours à des cours très élevés.
Fils. — Que les prix des lins se tassent un peu plus, un peu moins, n'est-ce pas leur qualité et leur nouveauté, cela n'influence-t-elle rien le cours des fils. D'ailleurs, tout le monde est persuadé que si les lins baissent encore un peu, l'affluence des acheteurs, dont plusieurs ne peuvent plus guère attendre, sera telle que les lins remonteront immédiatement. Quant aux fils, leur prix de vente est toujours inférieur aux prix de revient, surtout en fils secs. On vend d'ailleurs par parties fractionnées dont le total est limité. Il y a chez les tisseurs peu de toiles et peu de fils.

Fils de lutes. — Le brut est plus facile. La filature toujours très engagée et dont la production s'accroît rapidement maintient ses prix.
MARCHÉ AU BLE du 29 novembre. — Cours commerciaux. Les blés valent de 14 50 à 15 50 les 80 kilos. En sonlance, les variétés se vendent de 16 fr. 50 à 17 fr. 50 maximum. Le vent y est toujours difficile.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX
Deuil immédiat
Location de Châles depuis 1 fr.

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL
23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabricateur de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, couronnes funéraires, vent de dame Adèle DUJARDIN, décédée à Roubaix, le 27 novembre 1900, dans sa 82e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés d'assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le Vendredi 30 courant, à neuf heures et demie, aux Vigiles qui auront lieu le Samedi 1er décembre, à dix heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire boulevard de République, 42, à dix heures.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS
Les amis et connaissances de la famille FLORIN-HERMANS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean Baptiste FLORIN, faire-part du décès de Monsieur Jean Baptiste FLORIN, décédé à Roubaix, le 27 novembre 1900, dans sa 82e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés d'assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le Vendredi 30 courant, à neuf heures et demie, aux Vigiles qui auront lieu le Samedi 1er décembre, à dix heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire boulevard de République, 42, à dix heures.

Les amis et connaissances de la famille VANDECROUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Félix-Joseph VANDECROUX, époux de Madame Gabrielle DENYS, décédé à Roubaix, le 27 novembre 1900, à l'âge de 55 ans, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés d'assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le Jeudi 2 courant, à huit heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à quatre heures et quart, et aux Convois et Service Solennel, qui auront lieu le Vendredi 30, à dix heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 59.

Les amis et connaissances de la famille BONDUÉL-GHESTEM, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur César-Joseph BONDUÉL, propriétaire, décédé à Roncq, le 27 novembre 1900, dans sa 76e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux funérailles qui auront lieu le Samedi 1er décembre, à dix heures, en l'église de Roncq (St-Pierre), où son corps sera conduit au cimetière de Roncq, à midi, et être inhumé dans le caveau de famille de Monsieur Bonduél, rue de la République, n° 272. — Les Matines seront chantées la veille à 4 heures. 76560

POMPES FUNEBRES DESCHAMPS-BENOIST
64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, téléphone. Marzain et fabricant de cercueils en tous genres. Décorations funéraires et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et l'étranger. 46547

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du mercredi 28 novembre 1900
Présidence de M. Sé, vice-président.
LES AUTOMOBILES EN CONTRAVENTION.
— Des arrêtés municipaux obligent, et avec raison, les voitures à ne pas aller de des vitesses exagérées dans les rues fréquentées. Ces arrêtés sont applicables aux automobiles. Le 19 août dernier, le conducteur professionnel Bécoum, de Paris, traversait à Lille la rue Faidherbe et la place de la Gare à une allure vertigineuse: il se croyait sans doute sur la piste d'un vélocipède. Qu'étaient-ce que les autres automobilistes qui se précipitaient sur sa route? Le juge de paix, jugeant un simple policier, le condamna à un jour de prison et quinze francs d'amende. Bécoum n'avait pourtant jamais été condamné à l'article 475 ne prescrit que de l'amende (l'insouciance des autres automobilistes, mais l'arrêt de la Cour de Cassation, dans des circonstances exceptionnelles, a prononcé une peine d'emprisonnement. C'est ce qui fit de suite le juge de simple police qui à cette occasion, motiva la condamnation par le considérant suivant: « Attendu qu'il s'agit, par une peine sévère, de rappeler Bécoum à l'observation des arrêtés municipaux; Bécoum a fait appel de ce jugement; à l'audience, il déclare: « Je n'ai rien à dire, je me soumettais à la loi; je n'ai rien à dire, je me soumettais à la loi; je n'ai rien à dire, je me soumettais à la loi. »

En outre la question est de savoir ce qu'il faut entendre par une voiture et si les automobiles sans voitures au sens propre et si les automobiles sans voitures au sens propre et si les automobiles sans voitures au sens propre.

LA FRAUDE. — Julienne Desbarbier, 16 ans, bâcheuse de Roubaix, a été condamnée à six mois de prison et six jours de travaux publics pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs.

Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

LES SACRÉS. — Le 29 novembre, à Tourcoing, pour avoir fabriqué et vendu des faux billets de banque de 100 francs, Jean Dorre, 24 ans, colporteur, à Roubaix, fraude de 5 kil. de café et de 180 gr. de poivre, six jours de prison et cinq francs d'amende. (terminé) L'année, 20 ans de prison et 100 francs d'amende pour fraude de tabac et de dix kil. de café, six jours de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende. — Douze jours et cinq francs de prison et cinq francs d'amende.

POUR MENDICITE on réunit à Croix, le 24 novembre, six jours de prison à Gaston Nicolas, 19 ans, arrêté par Félix Patry, 18 ans et à Alphonse Lévin, 17 ans; les deux premiers avec sursis.

LES GRÈVES

Fla de la grève des camionneurs et charroliers
Les camionneurs et charroliers faisant partie du syndicat de Fives, qui s'étaient mis en grève il y a quelques jours, ont repris le travail mercredi matin, après entente avec leurs patrons. Les satisfactions accordées aux ouvriers différaient selon les maisons où ils sont employés.

LES VERRIERS-D'ANICHE
Une certaine détonne paraît se produire chez les ouvriers verriers qui voudraient reprendre le travail. Le bruit court à Aniche que les maîtres de verreries se refusent à accepter la demande d'arbitrage introduite par les grévistes auprès de M. le juge de paix de Douai, parce que, soutiennent-ils, il n'y a pas grève dans le sens juridique du mot: ils prétendraient qu'ils sont valablement libérés d'un contrat antérieur conclu avec leurs ouvriers et qu'ils refusent de s'engager à nouveau. Ils admettraient la conciliation.

DANS LE BASSIN HOULLER
DU PAS-DE-CALAIS
Aux mines de Douerges, les administrateurs ouvriers de la caisse de secours viennent d'adresser à M. Méchin, ingénieur-président, leur démission collective.

Il s'agit d'un engagement formel de ne pas être candidat aux élections prochaines, à moins qu'ils ne soient tous sollicités par la majorité des mineurs dans une réunion publique.

On sait que cette démission collective a été provoquée par certaines accusations lancées contre des administrateurs ouvriers de la caisse de secours des mines de Douerges, qui, prétendaient, n'avaient pas toujours rempli leurs devoirs.

Une réunion va être organisée pour choisir des candidats.

CONCERTS ET SPECTACLES

L'« American Biograph » à Roubaix.
Déjà connu ici par le succès remportant qu'il a obtenu au dernier « American Biograph » à Valenciennes, ce spectacle nous donne l'idée de la beauté de ses projections animées qui laissent loin, bien loin les cinématographes communs. Plus de trépidations fatigantes, et quelle netteté! Les décors de ses merveilleuses, qui embellissent véritablement, retiennent l'attention constante du spectateur. On voit l'Exposition, on voit tout ce que la nature a de plus splendide, les scènes de la rue des Nations, etc., etc., puis une série d'autres genres, d'un intérêt différent. Voici les scènes historiques où l'on voit des cortèges et soldats de toutes nationalités; des souverains et souveraines, les scènes de guerre qui excitent le rire général; les vues militaires et maritimes qui embellissent.

La scène de S. S. Léon XIII maintient au programme inspire toujours le même charme impressionnant.

Judi, matinée montrée à 3 heures. Une partie de la salle est réservée aux Extérieurs de la Société aux élèves de la Sainte Union, au Collège et à l'École St-Louis.

Tous les soirs, spectacle à 8 heures 1/2; dernier jour dimanche; l'« American » devant être à Cambrai mardi et ne pourra y avoir de prolongation.

PROGRAMME DES THÉÂTRES
THÉÂTRE DE ROUBAIX. — Direction Louis Couvreur. — Dimanche 2 décembre. — Bureau à 5 heures 1/2; rideau à 6 heures. — « Les Deux Gosses », drame à grand spectacle en deux parties, cinq actes et huit tableaux, et « Les Monstres au Couvent », opéra-comique en trois actes. — Prix des places ordinaires.

THÉÂTRE DE TOURCOING. — Direction Louis Couvreur. — Lundi 3 décembre. — Bureau à 7 heures 1/2; rideau à 8 heures. — « Les Deux Gosses », drame à grand spectacle en deux parties, cinq actes et huit tableaux. — Vu son importance, cette pièce sera jouée seule. — Prix des places ordinaires.

THÉÂTRE DE TOURCOING. — Direction Alexandre fils (2e année). — Dimanche 2 décembre, à 6 heures 1/2. A l'occasion des fêtes de Saint-Eloi et Sainte-Barbe, grand spectacle: « La Citernes d'Albi », drame en trois actes. — « Les Femmes nerveuses », comédie en trois actes.

GRAND THÉÂTRE DE LILLE. — Direction: A. Bourdette. — Bureau à 6 heures 1/2; rideau à 7 heures. — Spectacle du jeudi 29 novembre 1900. — « Les Femmes nerveuses », comédie en trois actes. — « Le Paradis », comédie en trois actes. — A 9 heures: « Les Michu ».

LA SAINTE-CÉCILE
SAILLY. — La fanfare « La Renaissance » exécutera dimanche prochain, 2 décembre, à la messe de dix heures, sous la direction de M. Anthime Bégin, l'« Allegro », par Turin; 2. « Les Francs Bourgeois », fantaisie, par Darnis; 3. « Légendes d'Oak Castle », ouverture dramatique, par Gadenne. — Le banquet aura lieu le lundi 3 décembre, à deux heures, au local.

FOURMONT. — La Fanfare municipale se fera entendre, à la grand-messe, le dimanche 2 décembre.

LEZ-ÉCLAIR. — Choral l'« Echo de la frontière », La société chorale l'« Echo de la frontière » donnera dimanche prochain, à la grand-messe, son audition de Sainte-Cécile qui comprend la messe de Saint-Esprit.

ASQ. — La société d'Harmonie d'Asq fera sa patronne dimanche 2 décembre. A cette occasion, elle se fera entendre pendant la grand-messe, sous la direction de M. Quique Anguste, et exécutera les morceaux suivants: Fantaisie sur l'« Air de la frontière », par Gadenne; seront exécutés par MM. Hoelz et Gallois. A l'issue de la messe, les musiciens parcourront les principales rues du village. Le banquet aura lieu à 5 heures, chez M. Cruqu, sur la place.

TOURCOING. — L'Harmonie de Brun-Pain s'est fait entendre dimanche à la grand-messe de la paroisse Saint-Amand. Sous l'habile direction de son chef, M. Charles D'Herme, les sérénades ont été données par la musique. Le banquet a été servi à 4 heures à son local au pied de l'Arbre Duvillier où la plus grande gaieté n'a cessé de régner du rant toute la soirée.

L'Harmonie « La Fraternelle » célébrera sa fête annuelle dimanche prochain 2 décembre. Elle se fera entendre à la messe paroissiale qui sera chantée en l'église St-François d'Assise.

LUTINGNE. — Dimanche prochain, 2 décembre, à l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile, le chœur de la paroisse de Lutingne se fera entendre à la messe de dix heures, à l'église de Lutingne.

reorir Isidore; mais c'est pourtant la vérité vraie. Monsieur est ici pour toi. Il s'offre à te père et mère de se charger de ton existence, de ta carrière, mais comme tes parents ont du cœur et qu'ils t'aiment, ils ne veulent se décider à un pareil sacrifice, que si monsieur y met le prix... et dame, monsieur hésite...

Puis, se tournant vers Ramon, le misérable continua prenant le ton enroué du camelot faisant un bouiment pour pousser le balle à la vente:
— Voyez, voyez, monsieur! Nous ne voulons vous tromper... ni en la qualité ni sur la quantité! Examinez-là. Prenez l'article sur main! Le vu n'est pas coûte rien... Et ce n'est pas tout, nous en demandons, mais la simple bagatelle de cent mille balles... Suivez le monde! Et allez la musique!

La Limace partit d'un éclat de rire bruyant mis en gaieté quant même par le cynisme formidable du bandit...
Fanfan était devenu très pâle, mais son cœur s'était rompli d'une fureur qui n'aurait pu briser, d'un courage prêt à tout braver... Un crime se préparait.

On voulait qu'il assistât.
Soit, mais ce serait pour l'empêcher.
Dieu lui en donnerait la force!
Ramon le regardait fixement.
L'enfant se tourna vers lui, et celui-ci put lire dans ses yeux francs le secours qui lui arrivait, le dévouement qui s'offrait à lui, secours et dévouement bien faibles sans doute, mais donnés de tout cœur et sans restrictions.

LES DEUX GOSSES

PAR PIERRE DECOURCELLE

LE TRAIT-D'UNION

Le gnet-apens

— Bon... Maintenant, empoignons-le. Je vais recevoir ceux qui viennent... Je les garderai assez longtemps ici pour que tu aies le temps de décamper avec ton colis... Passe le monsieur par la fenêtre... Le barreau est décollé... La rivière est à deux pas: tu m'as compris?

— Parfaitement.
— Alors, allons-y! Ensemble!
Et La Limace se dirigea vers la porte, tandis que Panoufle enlevait Ramon toujours évanoui!

— Ouverts... vite!... disait la voix au dehors, vite, c'est moi!
— Qui? toi?
— Moi!... Ouvrez vite!
Et en même temps, un main armée d'une pierre frappait la porte.

La Limace, malgré l'énergie de l'appel, ouvrit la porte avec précaution.
— Fanfan se précipita